

AVIS PUBLIC

Avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services

Prenez avis que, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, un avis de motion sera donné en vue de l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2015, au cours d'une séance spéciale du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent tenue à la salle de Comité, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 24 novembre 2014 à 9h.

Cet avis remplace les avis publiés le 24 octobre 2014 dans La Presse et le 29 octobre 2014 dans Les Nouvelles de Saint-Laurent.

Montréal, le 12 novembre 2014

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

Notice of motion for the adoption of a by-law for a special services tax

Take notice that, in accordance with provision 146 of the Charte de la Ville de Montréal, a notice of motion will be given for the adoption of a by-law for taxation for services provided by the borough of Saint-Laurent, for the 2015 fiscal year, at the special meeting of the Council of the Borough of Saint-Laurent, held at the salle de Comité, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, on November 24, 2014, at 9 AM.

The present notice replaces the notices published on October 24, 2014 in La Presse and on October 29, 2014 in the Saint-Laurent News.

Montréal, November 12, 2014

Isabelle Bastien, Lawyer
Secretary of the Borough Council